



La lettre

DU FORUM DES INSPECTIONS GÉNÉRALES D'ÉTAT D'AFRIQUE ET INSTITUTIONS ASSIMILÉES

JAN 2023
ÉDITION
N°11

2 12^{ème} Réunion du Comité Directeur du FIGE

3 8^{ème} Colloque International du FIGE avec pour thème Gouvernance et Performance Publique

5 Réunion extraordinaire du Comité Directeur à Abidjan, 19-20 septembre 2022

8 9^{ème} Colloque International du FIGE : «Les institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif face aux défis de la bonne gouvernance»

9 Réunion du Comité Pilote OLAF/FIGE à Bruxelles du 27 au 28 juin 2022

10 Signature d'un Accord de coopération administratif OLAF-IGE Mauritanie

11 8^{ème} Assemblée Générale et 9^{ème} Colloque International du FIGE du 19 au 21 octobre 2022 à Brazzaville, République du Congo

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Agir ensemble !

Cher(e)s Lecteur(trice)s

J'ai le plaisir de vous présenter la 11^{ème} Edition de la Lettre du Forum des Inspections Générale d'Etat et Institutions Assimilées qui va retracer les événements marquants de l'année 2022.

Ce numéro couvre une période riche en activités avec notamment l'organisation des 8^{ème} et 9^{ème} colloques internationaux tenus parallèlement aux réunions statutaires, à savoir la 12^{ème} réunion du Comité Directeur à Djibouti et la 8^{ème} Assemblée générale à Brazzaville. En outre, les membres du Comité Directeur se sont réunis en sessions extraordinaires consacrées exclusivement à la redynamisation de l'Institut du FIGE, respectivement à Abidjan et Brazzaville, en septembre et octobre 2022.

Je profite de cette occasion pour réitérer mes vifs remerciements, au nom de tous les membres, pour le soutien indéfectible et constant accordé à notre organisation par les plus hautes autorités des pays membres, témoignage de l'importance qu'ils accordent au renforcement de la bonne gouvernance et à la gestion publique efficiente dans nos pays.

Le coup d'envoi des activités du FIGE a été donné le 7 juin 2022 avec les travaux de Djibouti, placé sous le haut patronage du Président de la République de Djibouti, SEM Ismaïl Omar Guelleh, suivi par la réunion d'Abidjan, les 19 et 20 septembre dont l'ouverture a été présidé par le Vice-Président de Côte d'Ivoire, SEM Tiémoko Myelet Koné, et enfin les assises de l'Assemblée générale à Brazzaville, présidé par le Premier Ministre de la République, Chef du gouvernement de la République de Congo, SEM Anatole Collinet Makosso et par ailleurs représentant du Président de la République et Chef de l'Etat, SEM Denis Sassou Nguesso.

Les thèmes des 8^{ème} et 9^{ème} colloques : «*Gouvernance et performance publique*» et «*Les défis de la bonne gouvernance et le rôle primordial des institutions de contrôle : normalisation et coopération*» ont été retenus car les institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif ont la responsabilité de s'assurer du bon fonctionnement du secteur public et de l'utilisation judicieuse des ressources pour réaliser des objectifs définis dans le cadre d'une politique publique. L'évolution de l'environnement politique, économique, social, technologique a un impact de plus en plus marquant sur nos économies et nos sociétés et exige de plus en plus de relever les défis d'une gouvernance à la hauteur de la complexité d'une gestion publique performante.

D'où l'importance d'agir ensemble pour la mise en place des dispositifs organisationnels et fonctionnels pour l'harmonisation et la diffusion des bonnes pratiques, de systèmes et d'outils permettant d'accroître la légitimité et de renforcer nos institutions, qui sont un des acteurs clés et de veille du développement de nos pays.

Bonne lecture ! ■

Directeur de la publication

M. HASSAN ISSA SULTAN

Inspecteur Général de l'Etat de Djibouti

12^{ème} Réunion du Comité Directeur du FIGE



S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti

Un des principes fondamentaux de la bonne gouvernance est la responsabilité qui demeure un gage de sécurité et de redevabilité des dirigeants de l'administration et des organisations publiques. Rendre compte est essentiel pour l'évaluation des actions posées et l'efficacité de la gestion financière des deniers publics. Rendre compte garantit la bonne utilisation des ressources publiques et l'atteinte des objectifs de développement. La performance et la probité des acteurs publics se révèlent comme des facteurs essentiels de développement. Votre métier, votre mission contribue fortement au développement de nos pays respectifs. En luttant contre les pratiques illicites et la corruption, mais aussi en favorisant une culture de performance et de transparence, vous contribuez à une grande efficacité de l'utilisation des ressources publiques. Vous êtes la vigie de l'action des gouvernements et de la puissance publique. Votre mission est difficile mais elle est nécessaire. Nous comptons donc sur votre professionnalisme et votre engagement»

[Extrait du discours du Président de la République de Djibouti, S.E M. Ismaïl Omar Guelleh]

Sous l'égide du Président de la République de Djibouti, SEM Ismaïl Omar Guelleh se sont tenus à Kempinsky Palace Hôtel de Djibouti du 7 au 9 juin, la 12^{ème} réunion du Comité Directeur et le 8^{ème} colloque international du FIGE. Ces assises ont vu la participation des représentants des pays membres du Comité Directeur du FIGE, d'institutions partenaires notamment l'Office de Lutte Anti-Fraude de l'Union Européenne, des membres du gouvernement et autres officiels de la République de Djibouti ainsi que d'éminents experts de la bonne gouvernance venus participer au colloque international. La journée du 07 juin 2022 a débuté avec la cérémonie d'ouverture de ces importantes assises présidées par

le Président de la République de Djibouti, Son Excellence Monsieur Ismaïl Omar Guelleh.

Plusieurs personnalités se sont succédées à la tribune à commencer par l'Inspecteur Général d'État de la République de Djibouti et Secrétaire Exécutif du FIGE M. Hassan Issa Sultan qui a souligné d'emblée que la présence du Président de la République de Djibouti à l'événement témoigne de l'importance que porte ce dernier et son gouvernement à bonne gouvernance et à la performance du secteur public garant d'une administration efficace capable de répondre aux objectifs de développement de notre continent. Il a également loué le soutien indéfectible des autorités djiboutiennes

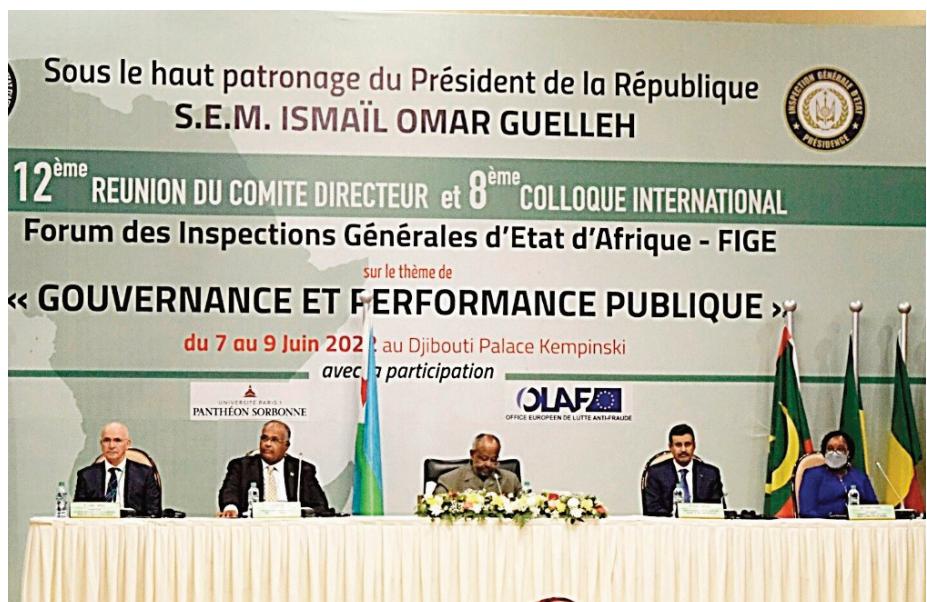
et en premier SEM le Président de la République aux activités de notre association.

Le Secrétaire Exécutif a par la suite présenté les réalisations du FIGE durant ces 16 ans d'existence en insistant sur l'élargissement du réseau qui a fait passer le nombre de 5 membres à sa création à 26 institutions issues de 20 pays d'Afrique. Aussi, la création d'un Institut de formation dédiée au renforcement des capacités des inspecteurs, contrôle et auditeurs des institutions membres du FIGE et servant en même temps de lieu d'incubation des idées novatrices et aux bonnes pratiques ayant fait leur preuve dans le domaine de l'audit du secteur public.

Le Président du Comité Directeur M. El Hassen Zein, Inspecteur Général d'État de la République Islamique de la Mauritanie a, quant à lui, affirmé que malgré la pandémie de la COVID 19 qui a, comme ailleurs dans le monde, largement ralenti les activités de l'organisation, le FIGE s'est efforcé de poursuivre la coopération entre les institutions supérieures de contrôle des pays membres afin de développer l'échange des bonnes pratiques et améliorer les compétences dans la prévention et la lutte contre la corruption.

Pour clore les discours officiels, le Président de la République de Djibouti, SEM Ismaïl Omar Guelleh s'est adressé à l'audience en rappelant que le FIGE a été créée ici à Djibouti, en 2006 avec l'appui du gouvernement djiboutien. Cette organisation panafricaine avait pour ambition de devenir un acteur incontournable de la réflexion évaluative et prospective en matière de gestion publique. Aujourd'hui, 16 ans après sa création, le FIGE a atteint ses ambitions et cela constitue pour nous une source de fierté puisque son siège est à Djibouti et l'Inspecteur Général de l'État de Djibouti assure la fonction de Secrétaire Exécutif. Pour le gouvernement djiboutien, la bonne gouvernance et la performance publique sont au cœur des préoccupations pour avoir une administration et des services publics performants capables de servir efficacement les djiboutiens. Le Président de la République a, par la suite, insisté sur les principes de la bonne gouvernance notamment la responsabilité qui oblige les responsables à assumer pleinement les conséquences, chaque fois que des actes de mauvaise gestion, d'abus ou de fraudes sont révélées par les missions de l'IGE.

Il a clôturé son discours en louant le travail de l'Inspection Générale de l'État de Djibouti en affirmant que «la mission de l'Inspection Générale de l'État est au cœur de toutes les orientations du gouvernement puisqu'elle a pour mission de promouvoir la bonne gouvernance et le renforcement de la performance de la gestion publique».



Cérémonie d'ouverture du 12^{ème} Réunion du Comité Directeur
et 8^{ème} Colloque International

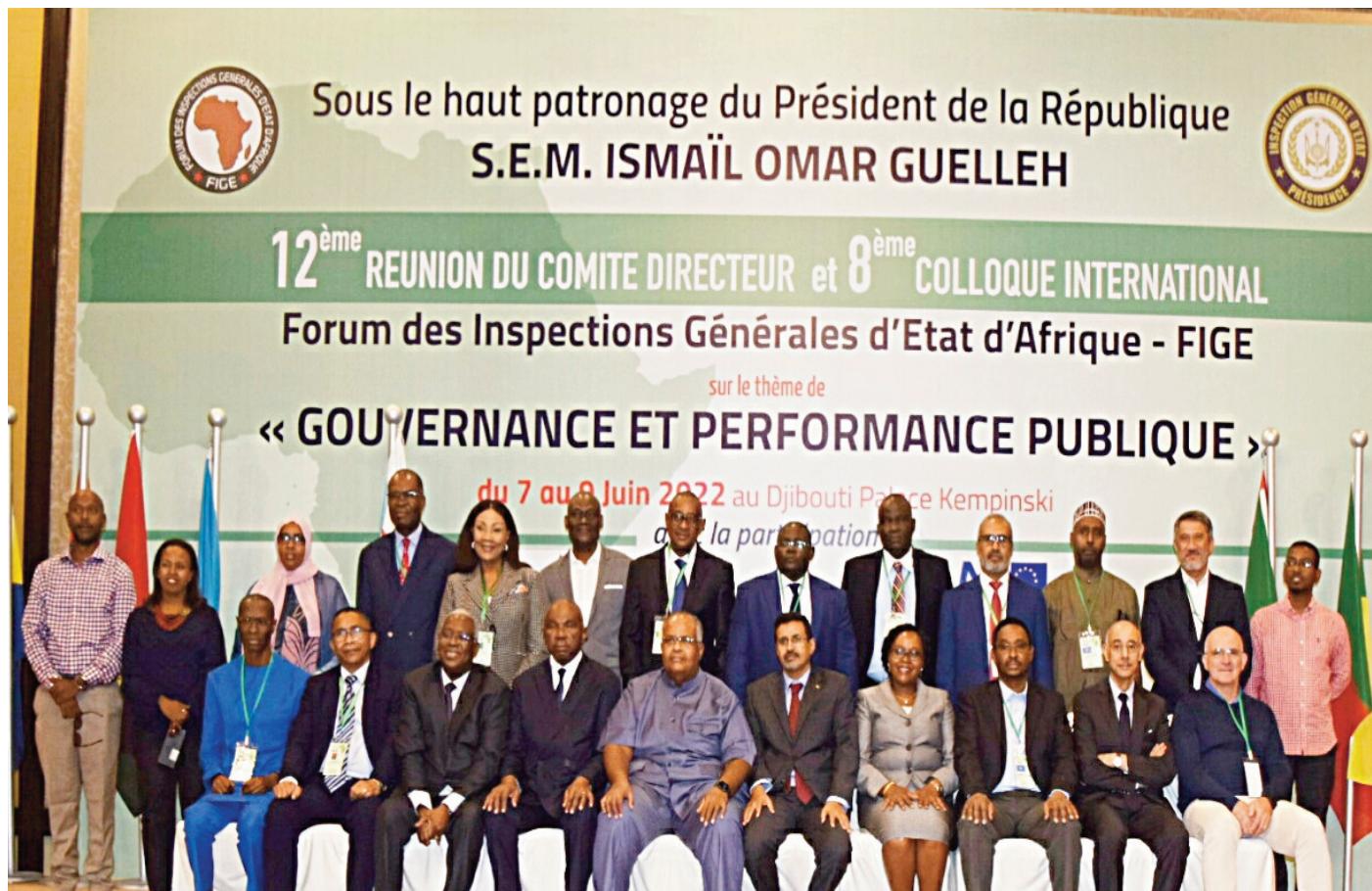
Après l'ouverture des travaux, les membres du Comité Directeur ont participé à la réunion statutaire dudit comité. Ces derniers ont adopté les points à l'ordre du jour avec les documents y référents à l'appui. Parmi ces points, les rapports d'activités et financiers du FIGE et de l'I-FIGE, les rapports de certifications de comptes des commissaires aux comptes de ces deux institutions pour l'année comptable de 2021. Mais également la préparation de la 10^{ème} rencontre du Groupe Pilote FIGE/OLAF prévue en juin 2022 ainsi que des discussions portant sur la préparation des travaux de la 8^{ème} Assemblée Générale et 9^{ème} colloque international du FIGE en octobre 2022 à Brazzaville.

Les participants à la réunion du Comité Directeur ont clôturé leurs travaux avec le choix du thème retenu à l'unanimité, pour le prochain colloque international à Brazzaville à savoir : «*Les institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif face aux défis de la bonne gouvernance*».

Les membres du Comité Directeur n'ont pas manqué d'adopter des motions de remerciements à l'endroit du Secrétaire Exécutif et Inspecteur Général de l'État de Djibouti M. Hassan Issa Sultan ainsi qu'aux personnalités et experts ayant accepté d'apporter leur contribution effective aux travaux du 8^{ème} colloque international du FIGE. ■



8^{ème} Colloque International du FIGE avec pour thème «Gouvernance et Performance Publique»



Ce colloque international a vu comme à l'accoutumé, la participation d'un parterre d'invités de marque, des personnalités de la région et des partenaires historiques du FIGE notamment Dr Monica MUIRU, Vice-Présidente de la Commission de l'Éthique et de Lutte Anti-Corruption du Kenya (EACC) et M. Daniel IAROSSI, Enquêteur, Unité B.4 - Opérations et enquêtes internationales, Office européen de Lutte Anti-Fraude (OLAF). Animé par plusieurs experts internationaux, notamment le représentant de l'OLAF, M. Daniel larossi, la Vice-Présidente de la EACC, Professeur

Farouk Hemici, Michel Dognon et Bechir Mana Experts internationaux, M. Souleyman Serre, Expert-Comptable et également M. Paulo Alves de l'IGAE d'Angola, de M. Alexis Hibault Secrétaire général de l'IGE de Côte d'Ivoire et enfin Dr. Jean Claude Mouko de l'IGE de la République du Congo.

Les participants ont pu notamment, échanger, sur les concepts de la gouvernance et sur les différents organes de contrôle ainsi que sur la performance et sa mesure à travers des indicateurs. D'autres sujets en rapport avec les pratiques nationales en matière de gouvernance puis des études de cas sur la prévention des

fraudes et la méthodologie de l'enquête ont pu servir de cadre des discussions et d'échanges durant cet important colloque.

À la clôture des travaux, les participants ont vivement remercié SEM Ismaïl Omar Guelleh et son gouvernement pour leur appui indéfectible à notre organisation ainsi que les experts et partenaires qui ont prodigué des contenus riches et variés en lien avec le cœur de métier de notre organisation à savoir la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption mais aussi les bonnes pratiques en matière d'audit du secteur public. ■

Réunion extraordinaire du Comité Directeur à Abidjan, 19-20 septembre 2022



Suite à la décision prise par le Comité Directeur du FIGE lors de sa réunion statutaire en juin 2022 à Djibouti, de mettre sur pied un comité technique ad hoc de l'IGE de Mauritanie, Président du Comité Directeur, de l'IGE du Congo, Vice-Président, de l'IGE de Djibouti, Secrétaire Exécutif et de l'IGE Côte d'Ivoire et d'experts afin de réfléchir aux voies et moyens pour redynamiser l'institut du

FIGE (IFIGE), une réunion extraordinaire du Comité Directeur du FIGE a eu lieu le 20 septembre 2022 à Abidjan pour la restitution du travail réalisé par le comité ad hoc, qui s'est réuni la veille.

Cette réunion a été l'occasion de valider les mesures proposées par les experts pour l'opérationnalisation de l'Institut du FIGE de façon pérenne. Elle a été entièrement consacrée à l'IFIGE

et a permis de poser le diagnostic puis de proposer des solutions alternatives et pérennes pour remédier aux problèmes récurrents liés à sa gouvernance, son fonctionnement et à sa situation financière.

Les travaux qui ont lieu à Abidjan à l'Auditorium de la Primature ont été présidé par le Vice-Président Ivoirien SEM Tiémoko Meyliet Koné.



SEM Tiémoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire

Ce dernier a affirmé que cette rencontre que la Côte d'Ivoire honore d'abriter est une occasion d'échange, de partage d'expériences et de coopération interafricaine entre inspection générale d'Etat et institutions assimilées. Il ajouté que cet important instrument de formation et de renforcement de capacités des acteurs de l'inspection et du contrôle interne doit rester un "*des atouts forts*" de promotion de la bonne gouvernance.

SEM Tiémoko Meyliet Koné a fait savoir que les mesures qui dérouleront de la rencontre d'Abidjan devront permettre de garantir l'efficacité de l'FIGE dans ses délicates missions destinées à la recherche et à la formation aux métiers de contrôle, de vérification, d'audit, d'enquête, d'investigation et d'évaluation «*Cet institut permettra de mettre à la disposition de nos Etats respectifs, des ressources humaines compétentes, capa-*

bles d'impulser le développement et le bien-être de nos populations».

Le Vice-Président de la République a soutenu que l'atteinte de cette noble ambition est indissociable de la bonne gouvernance que nos Etats sont appelés à ériger en norme de gestion de l'action publique. Il a poursuivi son intervention en assurant aux participants l'intérêt que le Président de la République accorde à leurs travaux et que la question de la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, est un levier essentiel du programme de développement de son gouvernement.

Le Président du Comité Directeur, M. El Hassen Zein a affirmé dans son discours «*qu'il est temps de faire le bilan après les dix ans d'existence de l'FIGE et d'étudier les propositions visant à renforcer l'institut aux fins de lui permettre de surmon-*



le Président du Comité Directeur, l'Inspecteur Général d'Etat de la Mauritanie, M. El-Hassen Zein

ter les défis qu'il rencontre, en l'adaptant à nos moyens pour répondre au mieux à nos immenses besoins, dans un contexte mondiale difficile marqué par la pandémie et les crises économiques et financières. Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour discuter, amender et entériner les résultats des travaux du comité technique que je remercie pour la qualité du travail fourni».



Audience avec SEM Tiémoko Meyliet Koné, le Vice-Président Ivoirien

Pour sa part, le Secrétaire Exécutif, M. Hassan Issa Sultan a jugé naturel que cette réunion extraordinaire puisse avoir lieu sur les terres ivoiriennes, berceau de l’Institut du FIGE (Yamoussoukro étant le siège de l’institut) pour examiner et approuver les propositions du Comité Technique avant la 8^{ème} Assemblée générale du FIGE qui aura lieu à Brazzaville du 19 au 21 octobre prochains.

Le Secrétaire Exécutif a ajouté que “durant cette session les échanges ont été intenses et riches d’idées et de proposition. Le Comité Technique et le Comité Directeur n’ont ménagé aucun effort pour déboucher sur des propositions concrètes et opérationnelles pour permettre à notre Institut de jouer pleinement son rôle au sein du FIGE.”



L’Inspecteur Général d’Etat de Côte d’Ivoire, M. Ahoua Théophile N'Doli

Je remercie très chaleureusement chaque membre pour son implication et son investissement durant cette session fort importante.

Au-delà de simples déclarations, je suis heureux de dire que des propositions concrètes, opérationnelles et innovantes ont été prises par le Comité Directeur et seront soumises à l’approbation de l’assemblée générale du Forum.”

Enfin l’hôte de ces assises, M. Ahoua N'Doli Théophile, Inspecteur Général d’Etat de la Côte d’Ivoire estime qu’après avoir créé en 2012, un institut de formation dédié au renforcement des capacités des hauts cadres spécialistes en inspection, audit, investigation, contrôle interne et face aux problèmes rencontrés par notre institut, le Comité Directeur a jugé nécessaire de se réunir à Abidjan pour réfléchir à la dynamisation de l’IFIGE afin d’accroître son efficacité et sa performance. ■

9ème Colloque International du FIGE : «Les institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif face aux défis de la bonne gouvernance»

Le 9^{ème} colloque international du FIGE ayant pour thème «*Les défis de la bonne gouvernance et le rôle primordial des institutions de contrôle : normalisation et coopération*», a débuté le 20 octobre 2022 au Centre de conférences de Kintélé à Brazzaville, par les mots de remerciements du nouveau Président du Comité Directeur du FIGE M. Germain Kiamba, adressé aux experts intervenant lors du colloque ainsi qu'aux participants présents pour tirer profit des différentes présentations de ce colloque.

Plusieurs experts ont, tour à tour, présenté des contenus riches de leur expérience et qui traitent des sous-thèmes proposés à ce colloque.

1. Les pouvoirs et les moyens des Institutions Supérieures de Contrôle pour un secteur public performant en Afrique

Jean Pierre Moucko, Inspecteur Général de l'IGE du Congo a présenté les concepts et la définition de la gouvernance, son origine et son caractère multidimensionnel dans le cadre du secteur public.

Michel Dognon, Expert international a, quant à lui, traité le mandat des Institutions Supérieures de Contrôle, leur redevabilité par rapport à leur conduite durant leurs investigations ainsi que sur la qualité

de leurs travaux. Il a insisté sur le comportement irréprochable que doivent avoir les inspecteurs, contrôleurs et auditeurs en s'appuyant sur le code d'éthique et l'exemplarité dans l'exercice de leurs fonctions.

Le professeur Farouk Hemici a présenté une analyse socio-économique relative à l'amélioration de la performance par la réduction des coûts dans le secteur public. Il a illustré ses propos par le poids de coûts cachés dans les dépenses du secteur public.

2. Les mécanismes de sécurisation des fonds publics

Les deux intervenants de ce sous-thème M.Tangboli, Directeur Général de la banque postale du Congo et M. Okambawa, commissaire aux comptes ont présenté à l'audience les mécanismes mis en place pour sécuriser les fonds publics à travers l'exemple de la banque postale du Congo et sous l'angle des comportements irréprochables que doivent avoir les administrateurs de ces fonds ainsi que la déontologie qu'exige ce concept de sécurisation des fonds publics

3. La lutte contre la corruption et la fraude dans la gestion publique

Ce panel a vu la présentation de M. Ocko, Consultant et activiste pour

la lutte contre la corruption. Il a exposé le rôle essentiel des responsables politiques dans la mise en œuvre d'une stratégie efficace de lutte contre la corruption. Par une approche comparative avec des statistiques à l'appui, il a tenté de «faire comprendre la corruption» et plus particulièrement en Afrique aux participants.

Professeur Farouk Hemici a, de son coté, présenté une étude de cas pour mieux comprendre et appréhender les risques de fraudes et leur maîtrise grâce à l'apport de l'analyse des processus et des flux. Il a rappelé le cadre de référence international en matière de maîtrise des risques, tout en expliquant la mise en œuvre d'une stratégie d'analyse des processus et des flux pour mieux détecter les fraudes.

4. Les Institutions Supérieures de Contrôle et l'action judiciaire

La collaboration entre les Institutions Supérieures de Contrôle (ISC) et les autorités judiciaires a été présentée par M. Boïdé, Inspecteur d'État de la République Islamique de la Mauritanie. Il a mis en lumière la nécessité de se coordonner pour mieux lutter contre la corruption. Cette concertation passe par une coopération efficace entre ces deux entités avec un cadre de relation et des stratégies d'intervention bien pensées et bien définis afin de réussir l'accomplissement de l'objectif commun. ■

Réunion du Comité Pilote OLAF/FIGE à Bruxelles du 27 au 28 juin 2022



La 10^{ème} réunion du Groupe pilote organisée par l'Office européen de Lutte anti-Fraude (OLAF) et la Direction Générale du Développement et de la Coopération (DEVCO) s'est déroulée au siège de la Commission européenne à Bruxelles du 27 au 28 juin 2022.

Comme à l'accoutumée cette réunion a vu la participation des plusieurs pays membres du FIGE à savoir le Congo, la République Démocratique du Congo, Djibouti, Madagascar, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad ainsi que des représentants de notre organisation le FIGE. Ce groupe de travail se réunit tous les deux (2) ans pour échanger sur la coopération avec les pays africains et institutions ou organisation ayant signés des accords administratifs de coopération avec l'OLAF.

D'autres parts, c'est une agora d'échange et de partage d'expériences sur les nouveaux outils et techniques de lutte contre la corruption et les formes de fraudes. Plusieurs thèmes ont été présentés Ces deux jours par des experts de l'OLAF aux participants. Le parquet européen (EPPO) a fait un état de lieux de leurs relations avec les pays tiers. Tomasz Trych de l'OLAF a fait une présentation sur les aspects légaux de la coopération en matière d'enquête sur la fraude et la corruption.

Lorenzo Piazza, investigator principal, a présenté les investigations sur la fraude en cours et traitées par son unité B4 ainsi que les domaines possibles de coopération avec autorités de lutte contre la corruption des pays partenaires de l'OLAF.

Les stratégies anti-fraude par l'identification, l'évaluation et la mitigation (prévention mais aussi détection et correction) des risques à travers un contrôle interne efficace et efficient a été exposé par l'Unité C.1 de l'OLAF en charge de stratégies et analyses anti-corruption et anti-fraude. Aussi, les techniques d'interviews utilisés par l'OLAF pour les enquêtes anti-fraude ou les audits ont été présentés aux participants à cette réunion du groupe pilote OLAF/FIGE.

Ces deux jours de partages et d'échanges ont aussi permis aux participants et institutions membres du FIGE de partager avec les panels de l'OLAF, leur travail d'enquête, d'audits, de contrôles et d'inspections ainsi que les techniques et procédures utilisées dans le cadre de leur travail au quotidien. ■

Signature d'un Accord de coopération administratif OLAF-IGE Mauritanie



En marge des travaux de la réunion du 10^{ème} groupe pilote de coopération entre l'Office de Lutte Anti-Fraude de la Commission Européenne (OLAF) et ses partenaires, organisé du 27 au 28 juin 2022 à Bruxelles l'OLAF et l'Inspection Générale d'Etat de Mauritanie, Président en exercice du FIGE, ont signé, un accord de coopération

administratif et technique marquant ainsi leur intérêt pour le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de la lutte contre la fraude et la corruption.

Cet accord a été signé par l'Inspecteur Général d'Etat, M. El-Hassen ZEIN et le Directeur général de l'OLAF, M. Ville ITÄLÄ. ■



10^{ème} colloque international du FIGE sur le thème de «Gouvernance, performance économique et évaluation des politiques publiques»

L'Inspection Générale d'Etat de la Côte d'Ivoire organisera, dans le cadre de la célébration de son 62^{ème} anniversaire, le 10^{ème} colloque international du FIGE sur le thème de «*Gouvernance, performance économique et évaluation des politiques publiques : rôle et responsabilité des Institutions supérieures de Contrôle de l'ordre administratif*», les **20 et 21 mars 2023**, au Sofitel Hôtel Ivoire à Abidjan, République de Côte d'Ivoire.

CALENDRIER

8^{ème} Assemblée Générale et 9^{ème} Colloque International du FIGE du 19 au 21 octobre 2022 à Brazzaville, République du Congo

Les travaux de la 8^{ème} Assemblée Générale et du 9^{ème} Colloque International du Forum des Inspections Générales d'Etat d'Afrique et Institutions Assimilées (FIGE) se sont déroulés du 19 au 21 octobre 2022 dans le centre de conférences de Kintélé, une commune de la capitale congolaise, Brazzaville. Ces assises sous l'égide de l'Inspection Générale d'Etat de la République du Congo ont vu la participation des représentants des institutions membres de l'organisation, des membres du gouvernement congolais et des officiels de la République du Congo.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République de Congo, SEM Anatole Collinet Makosso et par ailleurs représentant du Président de la République du Congo et Chef de l'Etat, SEM Denis Sassou Nguesso.

Le Premier Ministre s'est dit honorer d'être parmi les participants à cette grande messe du FIGE. Il a souhaité la bienvenue aux délégations des représentants des pays membres tout en félicitant l'organisation qui demeure, depuis sa création en 2006, un fer de lance fer de lance de la bonne gouvernance avec les meilleures normes, pratiques et standards internationaux.

Il n'a pas manqué de souligner l'importance que le Président de la République du Congo et son gouvernement accordent à la bonne gouvernance et aux missions de l'Inspection Générale d'Etat dans la lutte contre corruption et la bonne gouvernance. Il déclare que la bonne gouvernance n'est pas une option mais une exigence puisqu'elle permet d'avoir une administration plus performante et des services publics de qualité au service des citoyens. Aussi, il a insisté sur la notion de responsabilité qui demeure un cadre de sécurité et de redevabilité des dirigeants et des organisations publiques.

Une suite des discours a ponctué la



Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République de Congo, SEM Anatole Collinet Makosso

cérémonie d'ouverture. Tous ont, tour à tour, loué le chemin parcouru par l'organisation, tout en insistant sur les défis qui restent à relever après la perturbation des activités du FIGE par la pandémie de la COVID-19. Cette dernière a sérieusement bouleversé le fonctionnement normal des organisations et institutions internationales comme le FIGE.

Le Secrétaire Exécutif du FIGE et Inspecteur Général d'Etat de la République de Djibouti M. Hassan Issa Sultan après avoir parlé des réalisations du FIGE depuis sa création, a affirmé que les années 2020 et 2021 ont perturbé grandement les activités de l'organisation en raison de la pandémie de la covid 19 alors que l'année 2022 marquant la plein reprise des activités a été de loin la plus prolifique avec l'organisation de 4 réunions du Comité Directeur et deux colloques internationaux du FIGE.

Le Contrôleur Général d'Etat de la République du Congo, M. Germain Kiamba, a pour son part, insisté sur le rôle de l'organisation qui demeure un lieu d'échanges et de partages des nouvelles et bonnes pratiques qui renforcent l'efficacité de notre métier d'auditeur du secteur public. Par ailleurs, il a souligné l'importance capitale d'avoir un institut de formation des nos inspecteurs, contrôleurs et auditeurs dispensant des connaissances et compétences indispensables à l'exercice de nos métiers. Pour M. Kiamba ces assises ont l'ambition de préserver les acquis antérieurs à l'instar de l'IFIGE, l'institut chargé du renforcement des capacités techniques de nos auditeurs.

Mais également pour répondre à l'impératif de dynamisation de l'organisation, à l'amélioration des systèmes et méthodes de contrôle et de vérification des inspections générales d'Etat d'Afrique et des institutions assimilées.

Le Président sortant du Comité Directeur du FIGE, l'Inspecteur Général d'Etat de la République Islamique de la Mauritanie M. Hassen El Zein a, pour sa part, affirmé que malgré les perturbations issues de la pandémie de la covid-19, les activités du FIGE se sont poursuivies, bon an, mal an avec des réunions adaptatives par vidéo-conférence afin de maintenir les échanges. Ce qui a permis d'adopter le règlement intérieur et le manuel de procédures administratives et financières du FIGE.



Contrôleur Général d'Etat du Congo, Président du Comité Directeur
M. Germain Kiamba



Il a poursuivi son intervention en affirmant que nous devons concentrer nos efforts davantage sur la formation du personnel des inspections, pour que «celui-ci puisse acquérir les compétences qu'exige la perpétuelle évolution des outils et méthodes de contrôle et pour mieux accompagner les programmes d'amélioration des performances des administrations publiques».

Enfin la Députée et Maire de la commune de Kintélé Madame Stella Mensah Sassou Nguesso, l'hôte de cet important événement, a souhaité la bienvenue aux délégations du FIGE, tout en louant le chemin parcouru par l'organisation. Elle l'a encouragé à préserver dans cette voie de progrès et de réalisations pour que puissent en profiter pleinement toutes les institutions membres du FIGE.

Suite à l'ouverture officielle des assises proclamée par le Premier Ministre de la République du Congo et de la traditionnelle photo de famille, les représentants des institutions membres du FIGE ont procédé à la réunion de la 8ème Assemblée Générale en passant en revue et adoptant l'ensemble des points à l'ordre du Jour.

Cependant avant la lecture de l'ordre du jour, le Secrétaire exécutif du FIGE, M. Hassan Issa Sultan a, en vertu de l'article 12 des statuts, procédé solennellement à l'investiture du Contrôleur Général d'Etat de la République du Congo, M. Germain

Kiamba, qui devient ainsi le nouveau Président du Comité Directeur du FIGE pour un mandat de deux ans. M. Sultan n'a pas manqué de remercier le Président sortant du Comité Directeur M. Hassen El Zein, Inspecteur Général d'Etat de la République Islamique de la Mauritanie pour le travail remarquable réalisé durant les quatre dernières années (mandat prolongé en raison de la pandémie de la covid 19 et ses conséquences), tout en souhaitant pleine réussite au nouveau Président dudit Comité.

Les participants de l'Assemblée Générale ont adopté les points à l'ordre du jour et les documents afférents à savoir les rapports d'activités et financiers du FIGE et de l'institut du FIGE (IFIGE) pour les années 2018 à 2021, les budgets prévisionnels de ces deux mêmes entités pour les années 2023 et 2024. L'Assemblée Générale a également débattu et adopté d'autres points essentiels à l'ordre du jour à savoir l'adoption du règlement intérieur et du manuel des procédures administratives et financières du FIGE, l'adoption des nouveaux statuts et de la composition du Conseil d'Administration de l'Institut du FIGE. Ce CA est composé de sept (7) membres du Comité Directeur ou leurs représentants et de la Directrice Générale de l'IFIGE avec des amendements relatifs au fonctionnement dudit conseil. L'adoption de l'amendement de l'article 11 des statuts du FIGE qui prend en compte le caractère exceptionnel d'évènements imprévus pouvant entraver le bon fonctionnement des activités du FIGE. Par conséquent, il a été décidé qu'en cas d'empêchement exceptionnel comme celui de la

pandémie de la covid 19 qui a paralysé le fonctionnement normal des institutions, l'Assemblée Générale donne mandat au Comité Directeur pour se substituer à elle afin d'approuver le budget de l'organisation et désigner les commissaires aux comptes du FIGE.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a procédé au renouvellement des instances dirigeantes du FIGE, avec la nomination de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Etat de l'Angola au poste de Vice-Présidence du Comité Directeur, qui sera par conséquent l'hôte de la 9ème Assemblée Générale et du colloque international du FIGE en 2024.

Les autres membres étant l'IGE de la République du Congo (Présidence), l'IGE de Madagascar, l'IGE de la République Islamique de la Mauritanie, l'IGE de Côte d'Ivoire, l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption du Burkina Faso et l'IGE de Djibouti qui assure le Secrétariat Exécutif. ■

Le FIGE s'agrandit

Le FIGE a accueilli six nouveaux membres, portant à 27 l'effectif des institutions membres :

En 2019 : l'Observatoire de Surveillance de la Corruption et de l'Ethique Professionnelle de la République Démocratique du Congo et l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de la promotion de la bonne gouvernance de la République de Guinée.

En 2021 : Adhésion de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption du Congo et de la Commission Indépendante Anti-Corruption de la République Fédérale de Somalie.

En 2022 : L'Inspection générale d'Etat de la République de Guinée, la Commission nationale de Transparence et de Responsabilité dans la gestion des Finances Publiques de la République du Congo et l'Inspection générale d'Etat de la République du Niger.

Directeur de Publication

M. Hassan Issa Sultan

Inspecteur général de l'Etat de la République de Djibouti
Secrétaire Exécutif du FIGE

Comité de rédaction

M. Mohammad Idriss Dabar
Mme Deka Daher Houffaneh

FORUM DES INSPECTIONS GÉNÉRALES D'ETAT D'AFRIQUE ET INSTITUTIONS ASSIMILÉES (FIGE)

**Siège du FIGE : Secrétariat Exécutif du FIGE - IGE de Djibouti
Présidence de la République de Djibouti**

BP : 2603 | Tél : +253 21 35 36 63

E-mail : figeafrique@gmail.com - secretariatdufige@intnet.dj

Site web : www.figea.dj